

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

## Axiom Short Duration Bond Fund – Part C (EUR)

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

<b>VL &amp; Perf. du mois</b>  1120,19 -0,08%	<b>Encours du Fonds</b>  439 M€	<b>SRRI<sup>1</sup></b> Risque plus faible → Risque plus élevé 1 2 3 4 5 6 7 Rendement probablement plus faible      Rendement probablement plus élevé	<b>SFDR</b>  6 8 9
--	---------------------------------------	---	--------------------------

<b>Société de gestion</b>	Axiom Alternative Investments
<b>Structure juridique</b>	SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux
<b>Date de création de la stratégie<sup>3</sup></b>	14/08/2015
<b>Date de création du Fonds<sup>3</sup></b>	Absorption le 11/01/2019
<b>Code ISIN</b>	LU1876459725
<b>Minimum de souscription</b>	1 part
<b>Devise de la part</b>	EUR
<b>Frais de gestion</b>	1%
<b>Frais d'entrée</b>	Néant
<b>Frais de sortie</b>	Néant
<b>Commission de surperformance</b>	Néant
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation
<b>Fréquence de valorisation</b>	Quotidienne
<b>Règlement / Livraison</b>	Avant 12h / Règlement J+3
<b>Risques principaux</b>	Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignements veuillez consulter le prospectus du fonds)

### Objectif d'investissement<sup>2</sup>

L'objectif de ce Compartiment est d'atteindre, sur un horizon de placement minimal de 3 ans, un rendement net de frais de gestion supérieur à l'indice de référence suivant : taux €STR capitalisé<sup>4</sup> +2%. Afin d'atteindre cet objectif, le Compartiment investira principalement dans des obligations perpétuelles à coupon fixe ou des « actions privilégiées » par le biais d'une gestion totalement discrétionnaire.

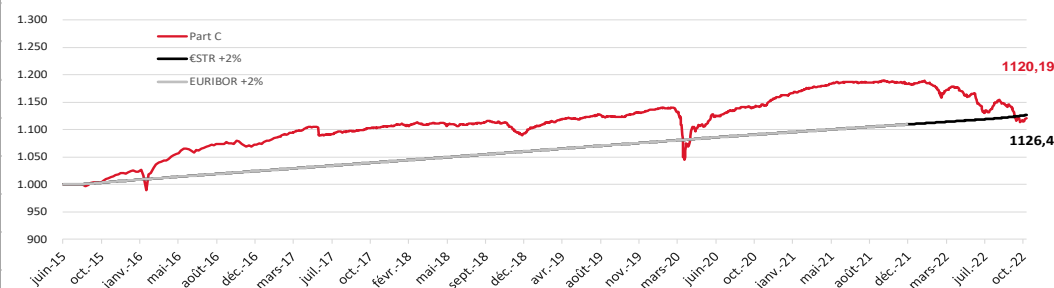
### Performances historiques

	Performances <sup>6</sup> calendaires				
	2017	2018	2019	2020	2021
Axiom Short Duration - C	3,01%	-1,25%	4,03%	2,26%	1,93%
€STR capitalisé +2%	1,68%	1,70%	1,66%	1,59%	1,46%

	Performances <sup>6</sup> annualisées			Performances <sup>6</sup> cumulées					
	3 ans	5 ans	Depuis création	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
Axiom Short Duration - C	-0,24%	0,31%	1,58%	-0,08%	-5,46%	-5,66%	-0,71%	1,55%	12,02%
€STR capitalisé +2%	1,58%	1,62%	1,66%	0,23%	1,42%	1,67%	4,82%	8,37%	12,64%

### Evolution de la performance nette depuis la création (base 1000)



### Indicateurs clés

Nombre de positions	239	Rendement au pire	5,98%
Volatilité 3 ans	2,90%	Sensibilité taux	1,47
Volatilité 1 an	2,18%	Sensibilité crédit	3,73
Ratio de Sharpe 5 ans	0,29	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB
Ratio de Sharpe 3 ans	0,06	Rating moyen émissions (WARF)	BBB-

### Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom AI | L'indice de référence EURIBOR +2% a été remplacé par l'indice STR+2% le 2 décembre 2021 | <sup>1</sup> L'échelle de risque (SRRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | <sup>2</sup> Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | <sup>3</sup> Fonds créée sous forme de FCP de droit français le 14/08/2015 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 11/01/2019 | <sup>4</sup> Informations sur les indices à l'adresse suivante: [https://www.ecb.europa.eu/stats/financial\\_markets\\_and\\_interest\\_rates/euro\\_short-term\\_rate/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html) | <sup>5</sup> Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | <sup>6</sup> Performances nettes de frais

## Commentaire de gestion



**ADRIAN PATURLE**  
Gérant du Fonds

Le mois se termine avec des marchés positifs : le SeniorFin se resserre de 148 à 123bps. L'exposition de 5% sur cet indice fut le plus gros contributeur (+6bps) à la performance ce mois-ci.

La saison des résultats a également été un bon catalyseur avec des banques en bonne forme sur le trimestre dernier. Santander, Standard Chartered ou Barclays ont affiché des niveaux de profits élevés. La Deutsche Bank s'est distinguée en réalisant son meilleur trimestre depuis 2006. À l'inverse, Crédit Suisse s'est fait chahuter à cause de ses problèmes récurrents de gouvernance même si son existence n'est pas en jeu contrairement à ce que certaines rumeurs laissent entendre. La forte baisse a été mise à profit pour augmenter la pondération sur les Legacies AT1, positions qui ont été revendues une semaine plus tard le vent de panique passé.

Le fonds a continué à se renforcer sur des obligations seniors et Tier 2 à call court. Citons la nouvelle Raiffeisen Schweiz en senior avec un rendement de 5.23% et un rating single A, la Tier 2 ING 2028 avec un call fortement probable dans 6 mois à 5% de rendement ou encore une Lloyds Tier 2 legacy avec un rendement en Euro de 7% pour 3 ans.

Le marché primaire, avec des primes entre 100 et 200 bps par rapport au CDS, continue à peser sur les obligations secondaires, elles ont du mal à performer même dans un marché mieux orienté (tout le monde attend le primaire pour se positionner). Cela permet au fonds d'atteindre aujourd'hui un taux de rendement proche de 6%.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement.

## L'équipe de gestion et de recherche



**David BENAMOU**  
Associé gerant  
Directeur des investissements



**Jérôme LEGRAS**  
Associé gerant  
Directeur de la recherche



**Antonio ROMAN**  
Gérant de portefeuille



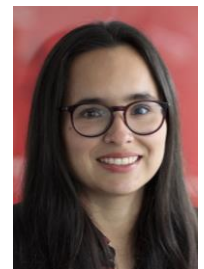
**Adrian PATURLE**  
Associé  
Gérant de portefeuille



**Gildas SURRY**  
Associé  
Gérant de portefeuille



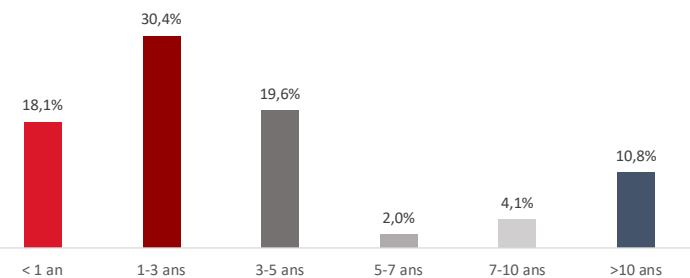
**Paul GAGEY**  
Gérant de portefeuille



**Laura RAMIREZ**  
Analyste ESG

## Répartition du portefeuille (en % de l'actif)

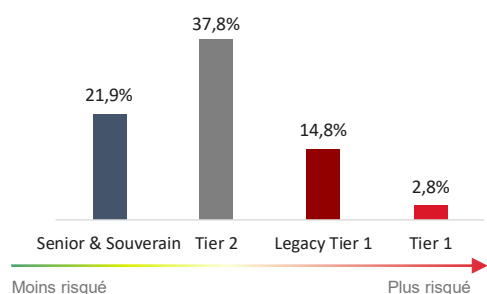
### Répartition par maturité<sup>1</sup>



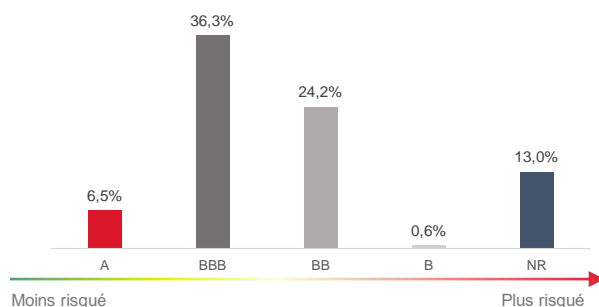
### Les 5 émetteurs principaux<sup>2</sup>

STANDARD CHARTERED PLC	3,4%
CNP Assurances	2,2%
Crédit Suisse	2,2%
AXA	2,0%
ALLIANZ SE	1,4%

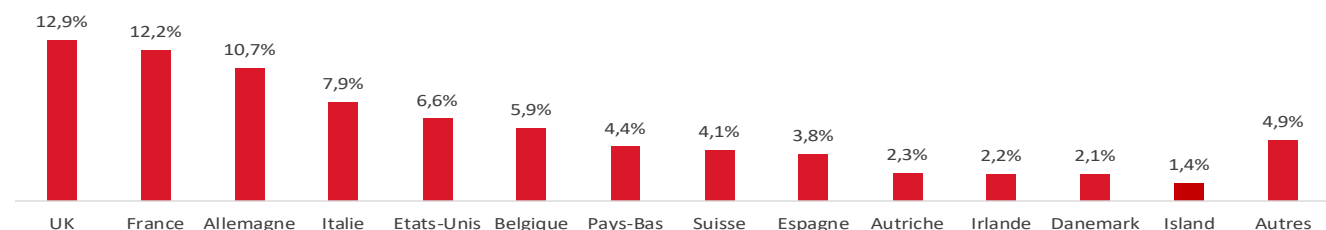
### Répartition par subordination<sup>3</sup>



### Répartition par notation<sup>3</sup>



### Répartition par pays<sup>1</sup>



## Glossaire

<b>Subordination de dette</b>	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
<b>Tier 1</b>	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
<b>Obligations Legacy</b>	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
<b>Contingent convertible (Coco)</b>	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.axiom-ai.com](http://www.axiom-ai.com) ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom AI | <sup>1</sup> Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name | <sup>2</sup> Hors obligation d'Etat | <sup>3</sup> Uniquement titres obligataires

## Notre approche ESG et climat

### Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- **Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- **ACRS - Axiom Climate Readiness Score** : méthodologie propriétaire de notation climat.
- **Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

### Notre méthodologie climat

Le fonds prend en compte la performance climatique des banques et assureurs sous les aspects suivants:



#### Engagement managérial (Corporate engagement)

Détermine le degré de priorité accordé au changement climatique par la direction générale de l'entreprise, sa stratégie climat et ses objectifs, ainsi que le degré de transparence



#### Gestion des risques et opportunités climatiques (Climate Risk and Opportunities)

Évalue les processus mis en œuvre et les outils utilisés pour identifier, mesurer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat, ainsi que son approche pour saisir les opportunités de la transition énergétique.



#### Contribution à la transition vers une économie bas carbone (Climate Contribution)

Évalue la part des investissements et/ou des prêts de l'émetteur dans des entreprises ou des instruments financiers qui contribuent à la transition. Dans le cas des banques, l'augmentation de la température implicite du portefeuille de prêts aux entreprises est calculé.

## Principaux indicateurs ESG

■ Axiom Short Duration Bond Fund ■ Univers d'investissement

### Métriques

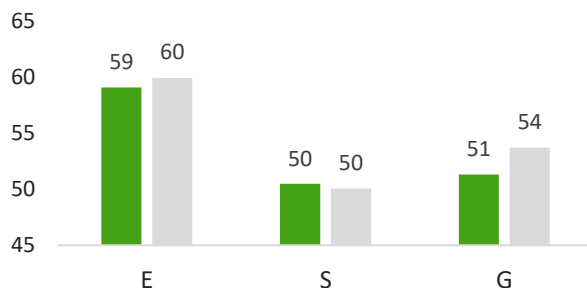
	ACRS	°C	ESG
Note portefeuille	40%	2,8	52
Note univers	42%	2,8	53
# de sociétés dans l'univers	53	64	854
# de sociétés dans le portefeuille	44	31	44

Les scores ACRS, température implicite (°C) et ESG représentent respectivement 28%, 20% et 28% des encours du fonds.

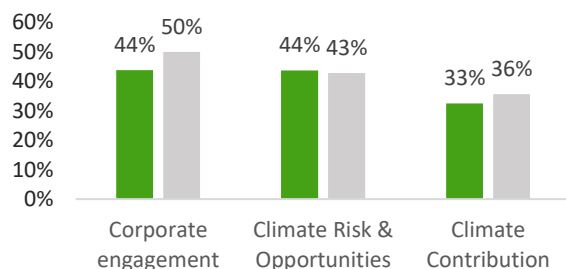
### Top 5 positions classées par ACRS

Valeur	Pays	ACRS	°C	ESG
AXA SA	FR	51,8%	-	89
NATL WESTMINSTER BANK	GB	51,6%	2,8	61
STANDARD CHARTERED PLC	GB	50,5%	2,9	47
AIB GROUP PLC	IE	48,7%	2,7	70
NORDEA BANK ABP	FI	48,3%	2,4	69

### Notes moyennes ESG



### ACRS par pilier



Plus d'informations sur notre approche climat sont disponibles sur demande.

Source : Axiom AI sur la base des données de S&P Market Intelligence, Iceberg datalab, recherche interne | Les estimations présentées ici ne peuvent pas être comparées à d'autres fonds ESG ou climatiques car elles reposent sur une méthodologie propriétaire développée par Axiom AI. Notre méthodologie s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données ESG/Climat qui peuvent contenir des données inexactes ou incomplètes. En cas de données insuffisantes, ces fournisseurs peuvent recourir à des estimations et à des approximations en utilisant des méthodologies internes qui peuvent être subjectives. Comme nous nous appuyons sur ces données pour nos décisions d'investissement, une telle incertitude peut avoir un impact négatif sur la performance des portefeuilles.



## Risques principaux

**Risque de perte de capital** : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

**Risque opérationnel** : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

**Risque de change** : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque de crédit** : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

**Risque de contrepartie** : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 31 utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

**Taux de change** : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

**Risque de liquidité** : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Utilisation des produits dérivés** : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 32 seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

**Risque lié aux données climatiques/ESG** : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.